Les magistrats du Burundi durcissent le bras de fer avec la tutelle

PANA, 12 octobre 2011Bujumbura, Burundi - A peine sortis dâ€™un arrÃªt de travail de dix jours, le mois dernier, pour revendication de meilleures conditions salariales, les magistrats du Burundi comptent entamer, Ã compter du 19 octobre prochain, un nouveau mouvement de grÃ¨ve, cette fois-ci Ã durÃ©e "illimitÃ©e", apprend-on de source syndicale Ã Bujumbura.Le climat s'est dÃ©gradÃ© encore davantage, lorsque la tutelle a annoncÃ© la suspension des salaires du mois de septembre, pour punir les grÃ©vistes de l'arrÃªt de travail de dix jours dÃ©clenchÃ© sans avoir Ã©puisÃ© toutes les procÃ©dur lÃ©gales.
La principale revendication porte, cependant, sur la mise en application effective dâ€™un nouveau statut plus rÃ©munÃ©rateur de la profession qui serait en souffrance depuis 2002, fait savoir un communique de presse du Syndicat des magistrats du Burundi (SYMABU).Le syndicat revendique, par ailleurs, une prime de rendement, avec Â« effet rÃ©troactif Â», qui aurait Ã©tÃ© Â« injustement Â» supprimÃ©e depuis le dÃ©but de lâ€™annÃ©e 2007.Parmi les autres revendications, figurent lâ€™in de la magistrature, le respect du principe de lâ€™inamovibilitÃ© du juge, le dÃ©blocage de la carriÃ¨re des magistrats ou encore lâ€™organisation des Etats gÃ©nÃ©raux de la Justice, pour mettre Ã plat et trouver des solutions durables aux diffÃ©rents problÃ¨mes qui handicapent le bon fonctionnement de l'un des secteurs-clÃ© de la vie du pays.Dans l'opinion, on anticipe dÃ©jÃ les difficultÃ©s que risque de causer une grÃ¨ve Ã durÃ©e indÃ©terminÃ©e, alors que le simple arrÃªt de travail de dix avait suffit Ã mettre Ã rude Ã©preuve les justiciables.